



Vous voulez participer au film célébrant les 70 ans du lycée Viollet-le-Duc ?

Rendez vous dans le hall du lycée
vendredi 24 février 2017 de 15h à 17h

En 4 Étapes :

- 1) Il faudra vous inscrire sur un registre prévu à cet effet au CDI*.
- 2) Vous serez autorisés à vous absenter si vous avez cours à ces heures-là.
- 3) Vous vous engagerez alors à être présents durant les deux 2 heures de tournage (1^{er} temps : répétition, 2^{ème} temps : tournage).
- 4) Vous devrez faire signer une autorisation de droit à l'image par vos responsables légaux, si vous êtes mineur. L'autorisation sera à retirer et à rapporter au CDI*.

*Les inscriptions et les retours des autorisations devront être faits avant le jeudi 23 février 17H.

